



Municipalité d'Oka

Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal d'Oka tenue le 6 août et à laquelle étaient présents le maire Pascal Quevillon et la conseillère et les conseillers suivants : Stéphanie Larocque, Jérémie Bourque, Jules Morin et Yannick Proulx.

COPIE DE RÉOLUTION NO 2019-08-292

Demande à la ministre responsable des Affaires autochtones, Madame Sylvie D'Amours, de prendre en considération les attentes et intérêts des citoyens d'Oka dans les échanges concernant la gestion territoriale d'Oka et de Kanesatake et appui aux instances gouvernementales provinciale et fédérale dans le projet de mise en place d'un corps policier distinct pour desservir le territoire de Kanesatake

CONSIDÉRANT les récents événements entourant notamment la déclaration d'entente mutuelle et accord entre les Mohawks de Kanesatake et M. Grégoire Gollin, propriétaire privé;

CONSIDÉRANT les inquiétudes manifestées par les citoyens Oka lors de la soirée d'informations et d'échanges concernant les revendications territoriales organisée par la Municipalité;

CONSIDÉRANT que cette soirée a permis de constater le très grand désir des citoyens d'Oka à ce qu'un dialogue se poursuive entre les deux communautés et que ces échanges se fassent dans le respect et la paix en tenant compte de leurs besoins et attentes mutuels;

CONSIDÉRANT que les 2 communautés partageant le territoire d'Oka et de Kanesatake désirent vivre dans un milieu sécuritaire et harmonieux;

CONSIDÉRANT que le 26 juillet dernier le maire d'Oka et le grand chef de Kanesatake avaient été conviés à des rencontres distinctes par les représentants des gouvernements provincial et fédéral;

CONSIDÉRANT que toutes les instances s'entendent à l'effet qu'il est très important que la communauté de Kanesatake puisse avoir recours à un corps policier distinct desservant le territoire de Kanesatake afin de gérer les situations d'illégalités;

Sur la proposition du conseiller Yannick Proulx, il est résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE ce Conseil demande l'appui de la ministre responsable des Affaires autochtones, Mme Sylvie D'Amours, en sa qualité de représentante de la population québécoise dans les échanges avec les Premières Nations et le ministère des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, afin de prendre en considération les attentes et intérêts des citoyens d'Oka dans les échanges concernant les revendications territoriales de la communauté de Kanesatake;

QUE ce Conseil informe la ministre responsable des Affaires autochtones, qu'il appuie totalement la volonté des instances gouvernementales autant provinciale que fédérale, à mettre en place un corps policier distinct pour desservir le territoire de Kanesatake;

QUE ce Conseil est conscient que la Municipalité d'Oka ne ferait pas partie d'une entente éventuelle pour un corps policier distinct sur le territoire de Kanesatake, mais dans un esprit d'ouverture et de respect, elle aimerait être informé voire même consulté dans l'avancement de ce dossier;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au très honorable Justin Trudeau, premier ministre du Canada, M. François Legault, premier ministre du Québec, Mme Sylvie D'Amours, députée de Mirabel, ministre responsable des Affaires autochtones et ministre responsable de la région des Laurentides, M. Simon Marcil, député de Mirabel, l'honorable Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones, M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités, Mme Valérie Plante, présidente de la Communauté métropolitaine de Montréal, et M. Denis Martin, préfet de la MRC de Deux-Montagnes.

ADOPTÉE

Je certifie que le texte ci-haut est une copie authentique d'une résolution adoptée par le Conseil sujette à l'approbation du procès-verbal de ladite séance.

COPIE CERTIFIÉE



Charles-Élie Barrette
Directeur général adjoint